



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 28
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 7
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 24.056/C

OBJET : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU TERRAIN DU BOULODROME SIS 157 ROUTE DE BRIE CADASTRE AV 484P

SEANCE DU 25/06/2024

LE MARDI VINGT-CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT-QUATRE A 19H06, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Marie-Hélène EUVRARD, Monsieur Timotée DAVIOT,
Madame Nathalie MAGNIN, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON,
Monsieur Dominique SERGI, Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Nathalie ALCARAZ,
Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ, Madame Christie GEY,
Monsieur Manuel DE CARVALHO, Madame Elisabeth FALOU, Madame Evelyne BERTELLI,
Monsieur Guillaume PEYTAVIN, Monsieur Serafino SERRAVALLE, Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL,
Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Arnaud DEGEN, Monsieur Kilé Olivier YENGE

POUVOIRS :

Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Monsieur Manuel DE CARVALHO,
Monsieur Franck PEROIS a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Monsieur Jean FIORESE a donné pouvoir à Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Nouridine SEDRATI a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,
Madame Fatiha AKHSIL a donné pouvoir à Madame Claudine ROSSIGNOL,
Madame Françoise JUNGFER BOUVIER a donné pouvoir à Monsieur Dominique SERGI,
Madame Agnès BONAFIOUS a donné pouvoir à Monsieur Arnaud DEGEN

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 59 59 - Fax : 01 60 46 30 59 - Courriel : maire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impérativement à cet élu Maire

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU TERRAIN DU BOULODROME SIS 157 ROUTE DE BRIE CADASTRE AV 484P

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment les articles L2141-1 et L3111-1,

CONSIDERANT le projet porté par la Commune de Brunoy et la société CDC HABITAT, en vue de permettre une reconstitution de l'offre de logements voués à la démolition dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) des Hautes Mardelles, par la mise en œuvre d'un programme immobilier mixte sur une partie du tènement foncier formé des parcelles cadastrées AV 484 et AV 546, dont le terrain de l'ancien boulodrome appartient au domaine public de la Commune de Brunoy,

CONSIDERANT que suivant les dispositions susvisées du code de la propriété des personnes publiques, les opérations de cessions des biens relevant du domaine public ne peuvent intervenir qu'à compter de leur déclassement,

CONSIDERANT la nécessité de procéder au déclassement du terrain de l'ancien boulodrome afin d'engager sa cession au profit de la société CDC HABITAT dans le cadre du projet susvisé,

CONSIDERANT que l'ancien terrain du boulodrome sis 157 route de Brie est aujourd'hui rendu inaccessible au public et par voie de conséquence désaffecté de fait,

Sa Commission Grands Projets, Urbanisme, Environnement et Vie Economique entendue,

Après en avoir délibéré,

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU TERRAIN DU BOULODROME SIS 157 ROUTE DE BRIE CADASTRE AV 484P

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : CONSTATE la désaffectation du terrain de l'ancien boulodrome sis 157 route de Brie cadastré AV 484p, d'une superficie de 2648 m² suivant le plan annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 : PRONONCE le déclassement du terrain de l'ancien boulodrome sis 157 route de Brie cadastré AV 484p, d'une superficie de 2648 m² suivant le plan annexé à la présente délibération.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférant à ce déclassement.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU TERRAIN DU BOULODROME SIS 157 ROUTE DE BRIE CADASTRE AV 484P

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 26/06/2024

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Acte publié sur le site de la Ville le : 27/06/2024

Nicolas DOHIN

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 24.056/C

Objet de l'acte : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU TERRAIN DU BOULODROME SIS 157
ROUTE DE BRIE CADASTRE AV 484P

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine / 5 - Autres actes de gestion du domaine public

Transaction Préfecture : 091-219101144-20240625-BRU_DE_23819_1-DE

Date de l'acte : 25/06/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_23819_1

Date de réception en Préfecture : 27 juin 2024